

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 10 octobre 2023

**Extension du stationnement payant :
des réunions publiques au quartier du Neudorf**

Afin de présenter le déploiement du marquage du stationnement aux habitant·es du quartier du Neudorf, une première réunion publique se tiendra le **jeudi 12 octobre**, de 18h30 à 20h30 dans le Grand salon du centre administratif, pour les habitant.es du secteur situé au nord de l'avenue et de la rue Jean-Jaurès.

Les prochaines réunions auront lieu :

- Le **vendredi 20 octobre**, de 18h30 à 20h30, cité scolaire Jean-Monnet, pour le secteur situé à l'est de la rue de Ribeauvillé.
- Le **lundi 8 janvier 2024** pour le secteur entre la rue de Rathsamhausen et la rue de Ribeauvillé (lieu et horaire à venir)
- Le **jeudi 15 février 2024** pour le secteur à l'ouest de la rue de Rathsamhausen et au sud de l'avenue Jean-Jaurès (lieu et horaire à venir)
- Un temps spécifique pour les entreprises du Neudorf se tiendra également le **jeudi 18 janvier** à 19h30.

Ces rendez-vous permettront de présenter le déroulement du marquage des rues, mais également le fonctionnement du stationnement payant, qui sera mis en place à partir de juin 2024, les démarches à effectuer et d'échanger avec les services municipaux et les élus **Pierre Ozenne**, adjoint en charge des espaces publics partagés, et **Antoine Dubois**, élu référent du quartier Neudorf.

Lors du conseil municipal du 20 mars dernier, les élus de la Ville de Strasbourg ont voté l'extension du stationnement payant au quartier du Neudorf afin de promouvoir les alternatives à la voiture individuelle et d'encourager l'utilisation des parkings pour libérer l'espace public.

Concernant l'extension du stationnement pour le secteur Orangerie, quais Zorn et Mullenheim et rue Lauth, un cadre de rencontre similaire sera proposé au printemps 2024.

Plus d'informations sur les réunions publiques sur participer.strasbourg.eu
Informations sur le stationnement résidant sur www.strasbourg.eu/stationnement-residant